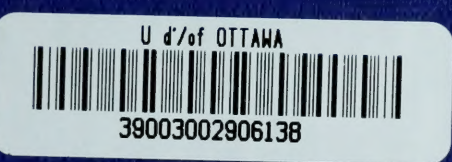




DU MÊME AUTEUR SUR LE MÊME SUJET :

L'Ame Belge, Étude parue dans la *Revue Encyclopédique Larousse*, Paris, 24 juillet 1897, pp. 595 et s.

La Patrie Belge, extrait de *Confiteor*. — In-8°, Bruxelles, Guyot, 1903.

Le Sentiment de la Patrie, Syllabus de quatre Conférences à l'Ecole normale des Filles de Bruxelles. — In-8°, Bruxelles, Ve Larcier, 1904.

Le Caractère national Belge. Articles parus dans *Le Peuple*, le 3 décembre 1905, 29 juillet, 28 août, 2 et 23 septembre, 7 et 14 octobre 1906. — Réunis et complétés dans le présent Essai. — Bruxelles, Imprimerie du *Peuple*, 1905-1906.

EDMOND PICARD

Avocat a la Cour de Cassation, Ancien Batonnier
Sénateur
Professeur de Droit
a l'Université Nouvelle de Bruxelles

Essai d'une Psychologie de la Nation Belge

SUIVI DE

L'IDÉE DU DROIT EN BELGIQUE

> Un peuple qui n'a pas le sentiment de sa nationalité est pareil à une cloche sans battant, à une boussole dont l'aiguille ne serait pas aimantée.
>
> Edm. P.

DEUXIÈME ÉDITION

BRUXELLES
Vve FERDINAND LARCIER, ÉDITEUR
26-28, rue des minimes, 26-28
—
1907

A Henri PIRENNE

Professeur à l'Université de Gand,
qui par ses savantes recherches historiques révéla aux Belges
leur Ame commune
et dégagea leur Conscience nationale.

Un éminent historien allemand, Karl Lamprecht, à peine de retour à Leipzig après un séjour en Belgique, écrivait récemment à Henri Pirenne :

« Ce que je tiens à vous exprimer avant tout, c'est la nouvelle impression que je rapporte chez moi, celle de l'ORIGINALITÉ DE LA CULTURE BELGE. Si difficile soit-il d'exprimer les nuances qui séparent la Belgique de ses voisins, encore ces nuances sont-elles là et se ressentent-elles clairement. »

Karl Lamprecht est pourtant pangermaniste et, comme tel, enclin à nier de pareilles différences.

La Psychologie de la Nation Belge !

Je dis « Nation ». Je m'abstiens de dire « Peuple ».

Un peuple suppose, entre tout ce qui le compose, la communauté de race.

C'est ainsi que le Pangermanisme vise le peuple allemand tout entier, quelques que soient les nations où l'on en trouve des fragments : entre autres notre Belgique pour ses Flandres.

Une nation peut se composer d'éléments pris à des peuples différents.

C'est encore le cas pour la Belgique qui est à la fois flamande et wallonne.

Cette observation faite, je passe à mon principal propos.

Est-il décent, quand on est Belge, de reconnaître moins que lui notre originalité nationale?

C'est mû par ce sentiment patrial que j'ai écrit le présent Essai.

Puisse-t-il influencer heureusement les cerveaux récalcitrants de mes compatriotes. Puisse-t-il leur faire perdre l'habitude de regarder trop à l'étranger et d'épargner pour eux-mêmes les admirations qu'ils prodiguent au lointain.

Ah! qu'il est dfficile de rendre visible ce qu'on a immédiatement autour de soi!

I

Chaque être humain a son caractère spécial.

Ainsi que les feuilles des arbres, si tous les hommes sont semblables par la structure fondamentale de l'espèce, il n'en est pas deux qui soient absolument identiques et mathématiquement superposables.

Pour des raisons impénétrables et qu'il est, au surplus, oiseux d'essayer de découvrir alors que l'évidence et la brutalité du fait sont indé-

niables, la Nature a organisé cette variété déroutante et infinie.

Comme pour la plupart des phénomènes, le plus simple (et apparemment le plus sage) est d'accepter cette loi avec résignation si elle déplaît, avec satisfaction si elle plaît.

*
* *

Résignation? Il est curieux, quand on est charrié, ainsi que je le suis, jusqu'à l'âge lourd de la vieillesse, de constater avec quelle facilité on finit, non seulement par admettre flegmatiquement la fatalité des imperfections, mais comme, par l'habitude de les retrouver sans cesse et de les subir forcément, on aboutit à y trouver une harmonie, perverse si l'on veut, mais savoureuse, et à tenir ce qui serait irréprochable pour contraire à l'ordre universel.

C'est ce que j'ai nommé jadis LA PHILOSOPHIE DE L'A-PEU-PRÈS.

Je crois y avoir consacré naguère un article dans un journal politique. A moins que ce ne soit ailleurs. Ou même que je ne l'aie pas écrit et que tout se soit borné à des bavardages de ma bouche loquace, voire à de simples médita-

tions de ma cervelle à qui il m'est difficile d'imposer le repos.

Richard Wagner dans certaines lettres à sa platonique, prudente et bourgeoise amie Hélène Wezendonk, épouse « pieusement fidèle » d'un commissionnaire en soie de Zurich, entre en fureur contre ceux qui ont « l'insupportable prétention » d'être heureux en ce monde. Il affirme que ce sont des « invertis » essayant de violer l'arrangement naturel et providentiel des choses. Il maudit la niaiserie de quiconque vise à la perfection,

La différenciation extraordinaire des caractères que je signalais tantôt est pour beaucoup dans ces apparents désordres entre les « mortels lamentables ». Le défaut d'identité amène, pour eux, non pas un unisson comme dans les orchestres, mais d'inépuisables conflits.

*
* *

Une science contemporaine, la Psychologie des Peuples, qui, indiquée par quelques essais épars dans le passé, s'est établie après la *Psychologie des Foules* ou la Psychologie du Public mises en lumière par Gustave Le Bon et Tarde,

dont elle n'était qu'un corollaire, s'efforce présentement de déterminer pour les nations, comme on l'avait tenté pour les individus et les groupes, ce qui constitue les éléments de la physionomie de chacune d'elles.

Quelques livres ont été publiés là-dessus. Ils sont encore très en surface.

Fouillée, dans sa *Psychologie des Peuples Européens*, gros volume fort prolixe de 552 pages paru en 1902, en concède une et demie à notre Belgique; avec de grands éloges pour nous, mais sans la vision de l'importance des spécialités de notre essence.

C'est qu'il s'agit de généralisations devant trouver leur fondement dans un immense bagage de faits historiques, économiques, raciques. Si la loi sérielle évolutive des découvertes telle que l'a proposée Auguste Comte est exacte; si elles vont du plus simple au plus compliqué en une augmentation incessante; si tel est le régime normal de progression et de hiérarchie des sciences, le fait de voir celle dont je m'occupe arriver si tard serait une attestation de sa prodigieuse complication.

*
* *

Or, elle est d'une utilité considérable, car elle apparaît comme la base même de la bonne Politique, de la bonne Législation et du bon Gouvernement.

Cette recherche objective est donc indispensable. Elle constitue du vrai positivisme par opposition aux conceptions théoriques, – au travail malsain du jurisconsulte de cabinet –, qui élucubre des idéologies humanitaires où il confond en une vision unique tous les peuples et qui sont comme le palais de la Belle-au-bois-dormant.

C'en est fini de la tyrannique théorie jacobine qui proclamait qu'on peut imposer à un peuple une législation crue conforme à la Raison pure; que si ce peuple montre pour elle peu d'aptitude et peu de goût il a tort, et qu'il est, dès lors, permis de la lui infliger par la force.

On sait, désormais, qu'une société humaine ne s'accommode que des lois en rapport avec sa nature foncière et l'état présent, fût-il imparfait, de son développement historique. Paul Bert, qui fit afficher la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen dans tous les villages de la Cochinchine dont il était gouverneur, espé-

rant qu'elle allait convertir illico les Mongols et les Malais aux idées françaises, semble, en ceci, un rêveur assez comique. De même, on peut douter qu'en donnant le suffrage universel aux nègres du Sénégal, la République en ait fait des électeurs aussi conscients que ceux de Paris.

Von Ihering a qualifié *Heuristique* la méthode salutaire de créer la Législation *selon l'heure* de la civilisation et de l'adapter aussi exactement que possible aux circonstances réelles, en s'abstenant des conceptions systématiques.

Ne pas confondre ce mode salutaire avec l'opportunisme qui (du moins au sens dévié et péjoratif) ne considère que les calculs, les intérêts, la tactique et les nécessités politiques. Ceci n'est plus du Positivisme, mais plutôt du roublardisme.

*
* *

Ces rapides observations montrent combien, chez nous notamment, en Belgique, il est utile et habile de déterminer les caractéristiques de l'Ame nationale telle que, d'une part, l'a formée foncièrement la Nature, telle que, d'autre part, l'ont modifiée et modelée, à travers les temps,

les Événements. Et de fixer ainsi le point auquel elle est présentement parvenue.

Celui qui la comprendra le mieux et lui proposera les réformes le mieux en rapport avec son essence et sa situation actuelle, aura le plus de chance, gouvernement ou parti politique, de se faire accepter par elle.

Au contraire, celui qui la méconnaîtra, fût-ce dans ses travers, invoquera vainement la Raison théorique, la justice, le bon droit, et cœtera; il ne sera pas longtemps supporté.

Il est impossible de réaliser toute sa personnalité dans les spéculations purement intellectuelles et les fictions littéraires. Il faut, de plus, les réalités du sol et du milieu natals, c'est-à-dire de la Patrie, sentiment immémorial dont quelques-uns contestent aujourd'hui sinon l'existence, au moins l'opportunité, alors pourtant qu'il est dangereux de perdre la foi aux choses pour lesquelles on a cru longtemps qu'il fallait savoir mourir.

*
* *

Entraîné par profession et vocation vers le Droit et son expression pratique, les Lois ; par-

ticipant aux transformations de celles-ci autant que le peut « un modeste sénateur », mes réflexions et mes études se sont fréquemment portées sur la détermination du Belge, qui est le sujet, sain ou malade peu importe, à soumettre au régime hygiénique ou médical de la Législation nationale.

A diverses reprises j'ai indiqué quelques résultats de ces recherches, encore rudimentaires, mais auxquelles on devrait, vu leur importance pratique, s'appliquer avec assiduité.

Je veux, actuellement, creuser cette question davantage et la présenter en un ensemble.

II

J'ai, jadis, attiré l'attention sur ce fait que le Belge est enclin a la moyenne mesure en toutes choses.

Il aime mêler à tout une dose de ce qui est humainement *possible*.

J'ai constaté, non sans joie, que cette indication devient d'un emploi courant dans les discussions et les polémiques.

Ce n'est pas absolument neuf. On a dès longtemps parlé de NOTRE BON SENS.

Mais ce n'est pas la même chose et c'est un peu orgueilleux.

Le Bon sens suppose qu'on ne se trompe pas, ou peu, tandis que la manie de « la moyenne mesure » peut induire à des sottises, même parfois à de grosses sottises.

Le milieu n'est pas toujours le juste milieu.

Mais cela n'importe guère dès qu'il ne s'agit que de trouver ce qui s'adapte au caractère national parfait ou imparfait. Quand on veut vêtir un bossu, on lui donne un habit où il est tenu compte de sa bosse. On ne l'habille pas comme on ferait de l'Apollon du Belvédère. Sinon on le gêne terriblement et il est capable de jeter ce beau costume à tous les diables.

*
* *

L'Histoire de Belgique fournit, sans interruption, des faits confirmatifs de ce travers ou de cette qualité qui nous est propre.

Le Belge ne s'est jamais mis en fureur que lorsqu'on a dépassé avec lui la moyenne mesure, et, phénomène bizarre, en apparence contra-

dictoire, sa fureur ou son entêtement ont été alors jusqu'aux plus énergiques manifestations. Cet être de moyenne mesure est devenu, dans ses résistances, un être sans mesure.

Gand, d'une part, Liége, d'autre part, en furent les exemples les plus fameux; Liége surtout.

Ces deux cités ont, à ce point de vue, une histoire d'une logique « réelle » saisissante, c'est-à-dire d'une logique fondée sur les événements, non sur des raisonnements.

L'une, quoique germanique de race, subissait une domination française. L'autre, quoique wallonne, subissait une domination allemande. Que de conflits devaient résulter de ces oppositions entre les gouverneurs et les gouvernés.

Des comtes de Flandre inévitablement inclinèrent à gouverner à la française. Pour les Flamands c'était dépasser la moyenne mesure. Ils résistèrent violemment.

Des Princes-Evêques de Liége inévitablement inclinèrent à gouverner à l'allemande. Pour les Wallons c'était dépasser la moyenne mesure. Ils résistèrent non moins violemment.

De là le passé tragique de ces villes illustres.

Bruxelles, au contraire, eut, en général, des ducs du pays. Ils furent imbus de l'esprit du pays. Ils gouvernèrent avec l'âme du pays. Ils se maintinrent instinctivement dans la moyenne mesure du caractère des gens du pays.

Aussi le passé de Bruxelles est-il plutôt paisible.

Notre histoire est celle d'un morceau de France et d'un morceau d'Allemagne juxtaposés. Notre civilisation est le produit de la collaboration de ces deux fragments bizarrement unis.

Est-ce que la nécessité de terminer incessamment ces conflits par des arrangements où chaque adversaire fut contraint de concéder un peu de ses exigences, où les deux résistances se firent plus ou moins équilibre en se repoussant, comme les arceaux d'une ogive, ne fut pas la raison d'être de cette allure spéciale de notre psychologie ?

***

Lors d'une conférence donnée à Ostende, à laquelle j'assistais, Paul Adam a été amené à typer le Belge.

Il a dit, d'abord, qu'il était PONDÉRÉ.

Il est curieux que cette spécialité ait frappé ce grand Français.

Pondéré, oui. C'est la même chose que moyenne mesure; c'est, peut-être, mieux dit pour exprimer notre sens commun, notre caractère bon enfant.

Dès que chez nous on dépasse, en n'importe quoi, ce qui, pour le moment, est tenu par la généralité comme étant l'équilibre, le juste milieu, on a contre soi-même ses habituels partisans.

Le Belge est mesuré, non démesuré.

Je reçus dernièrement une lettre du Parisien Grand-Carteret, qui me demandait pourquoi son curieux Livre-Album *Contre-Rome* ne se vendait guère en Belgique et pourquoi notre presse en parlait peu.

Je lui ai répondu : « Parce qu'il dépasse la mesure! Votre collection de caricatures anticléricales est prodigieuse et dévastatrice, mais pour la nation que nous sommes, c'est trop : *Trop is te veel!* La moitié du pays aime qu'on tape sur les curés, mais pas tant que ça! »

Quand, en 1857, le ministère catholique fut renversé pour sa loi des couvents, c'est qu'il

avait dépassé la moyenne mesure des idées de l'époque.

Quand, en 1884, le ministère doctrinaire fut renversé pour sa loi excluant le prêtre de l'école, c'est qu'il avait dépassé la moyenne mesure des idées de l'époque.

Et ainsi de suite dans le passé, dans le présent..., et vraisemblablement dans le futur. A bon entendeur, salut!

On peut ériger chez nous en maxime politique : *In medio stabilitas !*

Une médaille en l'honneur de notre poète Houwaert porte cette devise : *Houdt middelmate — Inter utrumque tene.* Il l'avait inscrite sur sa villa à Saint-Josse-ten-Noode.

Oui, gare à qui, chez nous, pense, parle, écrit, agit avec excès! On ne le suit pas, ou du moins pas longtemps.

III

Le Belge est moqueur, a ajouté Paul Adam. En effet, nous sommes éminemment « zwanzeurs », pour employer notre argot belgique. Mais cette manière d'être goguenarde, douce-

amère comme le macaron, n'est qu'une ligne secondaire de notre physionomie totale. Elle ne vaudrait pas qu'on s'y arrêtât, si ce n'est par curiosité et amusement, si elle n'était pas une indication d'un trait plus profond et plus important.

Le Belge est essentiellement INDIVIDUALISTE.

Et sa tendance invétérée à la contradiction, à la plainte, à la critique, à la raillerie, semble n'être qu'une expression particulière de cette belle et forte qualité.

Car, dans l'ordre « admirable » de la Nature, spécialement dans ses organismes sociaux humains, point de qualité sans la fâcheuse compensation d'un défaut. L'un accompagne l'autre comme, dans un habit, la doublure le drap. C'est la rançon.

Je dis « fâcheux ». Entendons-nous. Fâcheux au sens de notre jugement, de notre cervelle en son état actuel physique et psychique et de son relatif mobilier de connaissances. Rien ne permet d'assurer que, dans l'ordre universel, ce que nous croyons fâcheux ne soit pas un élément de l'harmonie totale et grandiose du Monde. Rien ne garantit qu'en son évolution notre mentalité ne puisse un jour comprendre

et sentir comme un bien ce que nous tenons présentement pour une calamité.

*
* *

Cet individualisme outrancier, cette manie de *self-government*, s'explique, elle aussi, très bien par notre histoire si curieusement spéciale, notamment par ce fait que je signalais plus haut, unique, semble-t-il, dans l'humanité terrestre, que, sur son territoire, les Flamands étaient vassaux de la France, et, inversement, les Wallons vassaux de l'Allemagne.

C'est baroque et contradictoire. On pense au conte de la truie et du porcher, décapités pour crime d'illicites amours, auxquels un sorcier remit leurs têtes, mais en se trompant malicieusement, de telle sorte que le porc eut une tête d'homme, et l'homme une tête de porc.

Il y a là une clef ouvrant le mystère de multiples événements. Pirenne, de façon saisissante, y trouve l'explication des désordres et des luttes contre le gouvernement de Marie de Bourgogne et de son époux Maximilien d'Autriche après la mort du terrible Téméraire. Le peuple voulait revenir à l'ancien « particularisme »

que la politique des « Grands Ducs » avait comprimée pour former l'unité nationale.

Cet état de luttes devait fatalement développer à l'extrême l'esprit d'indépendance et de fronde qui est la marque de l'Individualisme.

Y a-t-il une contrée au monde où la manie de la liberté soit plus développée que chez nous?

Si la France coutumière d'autrefois avait eu proportionnellement le même nombre de législations locales que la Belgique, au lieu d'environ quatre cents coutumes divisant, *individualisant* au point de vue du Droit son territoire, elle en aurait eu environ deux mille!

Le Belge est en constante attitude de résistante contre tout ce qui lui paraît de nature à entamer sa personnalité. Même quand il se soumet, il murmure et ne saurait se passer de réclamer.

Il a l'obéissance amère. Il n'a pas le cœur patient dont, selon Homère, quelques hommes sont doués par les dieux.

On a dit que c'était : un animal qui se plaint!

Quand cette plainte revêt un caractère goguenard et farceur, c'est la zwanze nationale!

*
* *

Si l'homme était capable de se maintenir toujours en de justes proportions, cet individualisme serait une vertu admirable. Il donnerait à notre nationalité une allure et un aspect vraiment énergiques et fier.

Mais toujours aux actions humaines s'ajoute quelque extravagance. La Nature aime ça.

Nous sommes individualistes avec passion.

Ne récriminons pas, c'est l'inévitable, et il faut se résigner à l'Inévitable.

Sauf à tenir compte de ce facteur dans la gouverne de toutes nos actions comme l'astronome tient compte, pour rectifier ses observations et ses calculs, de l'erreur de ses yeux, de son « équation personnelle ».

Sinon les malentendus, les reproches, les regrets, les ennuis surgiront incessamment.

*
* *

Considérez avec quelle facilité, avec quel entrain, nous nous critiquons les uns les autres, avec quelle abondance le potin, le débinage sévissent chez nous.

C'est une exagération, une aberration de notre individualisme.

Considérez avec quelle difficulté nous admettons la supériorité de n'importe qui. Pas moyen chez nous, disais-je au Sénat, de se faire qualifier Excellence ; ça se fait pourtant, même en république.

C'est encore une exagération, une affirmation indirecte de notre individualisme.

Le Belge ne se croit guère un surhomme, mais il ne veut pas être un soushomme.

Il n'a pas d'humilité, quoique celle-ci soit parfois la justice d'un être vis-à-vis de soi-même.

Et la familiarité, parfois un peu grossière à l'égard des détenteurs de puissance, l'insuffisance de notre tenue, notre dédain pour les protocoles dont nous n'acceptons que le minimum indispensable, notre camaraderie universelle un peu vulgaire, cette sorte de tutoiement de tous à l'égard de tous, nos manières débonnaires et égalitaires ?

Effets de notre individualisme qui, en même temps qu'il cause ce débraillé, donne à chacun de nous une force, une confiance personnelle remarquablement fécondes, dont, présentement, on voit en Belgique un épanouissement qui, pour les étrangers, est presque déconcertant.

*
* *

Les corollaires de cette vertu nationale pourraient, en bien et en mal, être poursuivis indéfiniment.

Il est bon d'attirer sur eux l'attention. Dès qu'on en a la vision, les faits confirmatifs abondent et créent l'évidence.

Ils enseignent aussi la patience, cette vertu flegmatique.

Car on s'irrite moins des attaquès, des récriminations, des réclamations, des mauvaises querelles, des polémiques acerbes, de tout le bagage des disputes, quand on sait que ça ne sert qu'à mieux démontrer que nous sommes un peuple archilibre qui ne peut s'empêcher d'exagérer sa liberté.

Ces abus sont le prolongement de la résonnance d'une qualité virile, conquise par nous au cours des temps et moyennant des misères sans nombre.

*
* *

C'est ce qui empêchera toujours la réglementation de prendre chez nous un caractère excessif.

La législation se maintiendra forcément dans

les limites d'une contrainte raisonnablement dosée. C'est l'IDÉE DU DROIT EN BELGIQUE.

Ainsi s'explique à un nouveau point de vue le caractère transactionnaire de nos lois qui irrite tant les théoriciens et les amants de l'Absolu.

On peut dire des Suisses que s'ils sont libres, ils ont, trop souvent, fait usage de leur liberté pour se soumettre incontinent à une réglementation forcenée. Ils vivent beaucoup de contrainte administrative et de contrainte protestante. C'est une façon d'affirmer son indépendance, mais pour en user à rebours.

Chez nous, rien de pareil. Nous ne nous servons de notre indépendance que pour augmenter la liberté de nos allures, et nous y réussissons.

Car où, ailleurs, pourrait-on dire et faire, sur n'importe qui et n'importe quoi, ce qu'on peut dire, écrire et faire ouvertement en Belgique.

La curiosité est suscitée, on se plaît au spectacle, on s'amuse à voir la bataille. Mais l'affaire finie, chacun s'en va avec sa chacune et il n'y a pas de conséquence. On revient à l'équilibre, le balancier reprend son tic-tac normal et grave, le rythme belge retrouve sa

cadence, avec l'agrément ricaneur, mais peu offensif et peu offensant, de la traditionnelle et bienheureuse zwanze.

IV

Le Belge est aussi essentiellement TRAVAILLEUR.

Tous les hommes sont travailleurs, observera-t-on. Tous les Européo-Américains, du moins. Car, pour ne citer que l'Arabe et le Nègre, ils ne le sont guère. L'Arabe vit surtout de pillage direct ou déguisé. Ce fut sa destinée millénaire. Le Nègre vit de rien, ou à peu près, stagnant, inerte, cultivant un petit champ de manioc, pêchant dans un cours d'eau du voisinage, chassant dans la brousse, contraignant surtout ses femmes aux besognes alimentaires et élémentaires. Réservons les Hindoustanis et les Mongols, très peu actifs, jusqu'à présent du moins, dans leurs civilisations quasi immobiles.

Et même dans le groupe européo-américain, que de degrés dans l'échelle des activités sociales !

Le Français, habitant « du plus riant jardin de l'univers », selon Shakespeare, « du plus beau royaume sous le ciel », suivant Onésime Reclus, n'eut jamais grande peine à tirer de son sol magnifique et charmant tout ce qu'il faut pour sa vie sobre et économe — peu soucieux qu'il est (exceptons le Paris cosmopolite) du confortable et du matériel bien-être.

Le chiffre exagérément stationnaire de sa population y aide. Son sol plantureusement productif le permet. Ses importations, étrangement limitées pour un si grand peuple, le confirment. Il se suffit presque à soi-même.

Il vit, en grande partie, de ses rentes et de sa production intérieure. A la rigueur, il pourrait fermer ses frontières et subsister sur son propre fonds comme dans un îlot. Il a une épargne considérable qui alimente les plus grands emprunts du Monde, dont il est l'habituel banquier; il n'aime pas à la placer dans les caisses de l'État dont il se méfie; il n'est qu'au dixième rang pour le tantième par tête d'habitant, confié aux caisses publiques.

La Belgique n'a presque pas de rentes. Sa population est énorme et croît incessamment avec une prodigalité de prolifération insouciante

et, peut-être, dangereuse. C'est un pays surpeuplé. Son sol est relativement peu productif, sauf en charbon.

Si la France avait, proportionnellement au territoire, le même nombre d'habitants que nous, elle serait couverte de cent vingt-cinq millions d'humains; autant que toutes les Russies.

Le total de nos revenus directs de tous genres ne dépasse guère sept cent cinquante millions, de quoi payer nos impôts à l'État, aux provinces, aux communes.

Alors, pour vivre, il faut travailler!

Travailler chez nous, travailler pour le dehors, travailler au dehors.

Dans maints départements de la France du Nord, ce sont des Belges qui vont faire la moisson, tandis que les indigènes les regardent.

Les exportations de la Belgique, qui n'a qu'un peu plus de sept millions d'habitants, égalent la moitié de celles de la France, qui en a quarante. Sa force industrielle en chevaux-vapeur atteint la même proportion de moitié.

J'ai exposé ces faits significatifs dans une étude étendue accueillie par la *Revue Economique internationale*.

*
* *

Le Belge doit donc être laborieux à l'excès s'il veut surnager dans la lutte des nations pour la vie.

Ce fut toujours son cas à travers l'Histoire, car les conditions que lui fit la Nature géographique et géologique n'ont pas changé.

C'est au labeur acharné de ses habitants, pour n'en citer que le plus décisif exemple, qu'est due la transformation du sol sablonneux des Flandres (primitivement aussi aride que celui des bruyères de la Campine), en ces campagnes merveilleusement fertiles que sont actuellement nos deux riches provinces de l'ouest. Sans que jamais, il est vrai, tristement vrai, les paysans qui, au cours des générations, ont accompli ce patient miracle, en aient personnellement recueilli les profits.

Et cette nécessité de labeur prodigieux a été historiquement augmentée par les troubles constants des guerres venant détruire, désorbiter, contraindre à des recommencements, les populations acharnées et persévérantes, jamais découragées; des guerres incessamment amenées sur notre territoire, parce qu'il était la voie naturelle des peuples germains et latins contournant chez nous l'extrême promontoire

de la chaîne des montagnes Hercyniennes barrant, de notre Ardenne à la Pologne, le chemin d'accès et faisant de notre tragique patrie *le carrefour de l'Europe et le chemin des nations!*

Regardez la carte en relief et lisez HOUZEAU dans son beau livre sur *la Géographie physique de l'Europe*. Attendez aussi la vraisemblable confirmation de ces faits saisissants dans la suite de l'émouvante *Histoire de la Belgique*, par HENRI PIRENNE, en cours de publication.

*
* *

De même que les fatalités du sol et des événements ont fait de nous une humanité *pondérée* et *individualiste*, ces mêmes fatalités ont donc fait de nous un peuple essentiellement *travailleur*.

C'est une troisième caractéristique en même temps qu'une nouvelle beauté morale de notre nationalité; nationalité si petite et pourtant si originale et si curieuse, dont la spécialité n'échappe à personne si ce n'est à nous-mêmes, par une inconscience étrange et presque comique, mais désormais diminuante malgré les résistances de quelques myopes incurables

ou des bavards dont on peut dire que leur ignorance est encyclopédique.

Oui, le Belge fut toujours et demeure un type de travailleur par nécessité. Les parasites sont chez nous moins nombreux qu'ailleurs. Ils y ont plus qu'ailleurs la pudeur de leur inutilité. On les supporte avec moins de complaisance. L'orgueil bête de l'homme « qui ne fait rien » y est moins à l'aise.

Le fainéant y trouve moins aisément l'hommage ou la félicité. Il y subit couramment les avanies réservées aux frelons dans les ruches. Il y ressent, malgré lui, la honte de l'inactivité dans un milieu bourdonnant et affairé.

Un grand hôtelier me disait à Ostende : « Les comtes et les barons, nous n'en faisons plus de cas. Jadis oui, plus ou moins. Maintenant, nous tenons pour douteux et besoigneux ces gens qui ne font rien. Nos égards vont aux industriels, aux commerçants. Nous savons qu'ils travaillent et qu'ils ne viennent ici que pour prendre une vacance. Cela nous plaît et c'est une garantie. »

*
*   *

Est-il besoin de dire que l'expression la plus

ample et la plus touchante de cette qualité nationale est notre classe ouvrière, riche et inépuisable réservoir de forces, matrice féconde d'où sort ce qu'on nomme à tort ou à raison l'Elite, si vite épuisée dans sa descendance.

Elle exprime, en un magnifique symbole, une de nos vertus cardinales, un des traits les plus significatifs de notre psychologie.

Et faut-il s'étonner, dès lors, qu'à l'amélioration de celle-ci, aillent présentement tant d'efforts et qu'elle-même ait pris si puissamment conscience de sa dignité et de son importance dans l'organisme général de la Patrie?

***

Jamais, peut-être, plus fiévreusement qu'au temps actuel, cet esprit, cet amour du travail, source de la vaillance, de l'opiniâtreté qui nous a signalés dans les événements du passé, ne s'est plus énergiquement manifesté.

Vaillance civile et vaillance militaire. Chateaubriand, dans ses *Mémoires d'Outre-tombe*, rappelle que le dixième de l'héroïque et légendaire garde impériale de Napoléon était composé de Belges.

Sous la domination étouffante de Philippe II et de ses successeurs espagnols; depuis le traité d'Utrecht, sous la domination autrichienne assoupissante; pendant plus de deux siècles, les provinces Belgiques, contraintes de vivre sur elles-mêmes, barbarement privées du meilleur de leurs relations extérieures par la fermeture de l'Escaut, ne purent trouver l'emploi de l'activité native de leurs habitants et vécurent forcément inertes et endormies.

Mais le ferment national n'était pas détruit.

Depuis notre indépendance il a repris son ébullition.

De toutes parts, on s'occupe maintenant d'améliorer, d'affiner ce don du travail pour lequel nous avons ancestralement tant d'aptitude et de ténacité, de le mieux « qualifier », comme désormais on le dit en industrie.

Un mouvement d'une remarquable intensité s'universalise pour l'Éducation professionnelle de l'Ouvrier.

C'est l'obéissance instinctive à une poussée naturelle.

Par cela même que ce mouvement n'a rien de factice, qu'il ne tend pas à l'œuvre ridicule d'essayer de nous donner ce dont le germe nous

manquerait, mais qu'il développe notre vocation traditionnelle, il est assuré du succès.

Hélas ! Vu la lenteur d'évolution des grands phénomènes sociaux, ce ne sont vraisemblablement pas les hommes de ma génération qui en verront l'épanouissement total.

V



C'est presque une banalité de dire qu'en Belgique l'ESPRIT D'ASSOCIATION a une intensité qu'on ne saurait découvrir n'importe où ailleurs dans le Monde.

Le Belge s'associe comme les castors bâtissent leurs cités lacustres.

Ce serait une statistique déconcertante que de faire pour tout ce qui chez nous est « société » dans tous les ordres d'idées, commerce, industrie, religion, art, agrément, politique, questions sociales, mutualités, coopératives, syndicats, etc. (jusqu'aux grèves, trusts, lock-outs, car s'il y a le permanent il y a aussi le passager) un livre analogue à celui que, sous un pseudonyme, feu la comtesse de Spoelbergh de Lovenjoul, la femme distinguée de l'étonnant érudit littéraire

que tant et si sottement ignore notre public, a consacré à notre œuvre de charité et de bienfaisance. Ce curieux volume faisait dire à M. Le Jeune, je crois, si expert en fraternité : « Je ne savais pas que nous fussions si bons ! »

C'est par myriades que se comptent nos associations. Récemment, à propos du Congrès de notre Art dramatique qui se prépare à Ostende, ne m'affirmait-on pas que les groupes qui s'occupent de représentations théâtrales, sont au nombre de plus de mille !

Et ainsi du reste.

*
* *

Cette tendance est l'une des meilleures et des plus significatives énergies de notre psychologie nationale.

Le Belge est « associationniste » au suprême degré.

Assurément cette propension, cette manie si l'on veut, ne tient pas à notre fond naturel.

Elle dérive, vraisemblablement, de circonstances historiques.

Mais lesquelles?

En ceci je ne puis m'empêcher de revenir au point de vue que, dans cette étude, j'ai déjà

indiqué à diverses reprises : les luttes séculaires de nos populations flamandes contre leurs suzerains français, et celles de nos populations wallonnes contre leurs suzerains allemands.

On conçoit à quel point, pour résister à ces seigneuries puissantes, ayant derrière elles celle-ci un royaume, celle-là un empire, les simples citoyens invinciblement entraînés à réagir contre un esprit étranger qui méconnaissait leurs intimes tendances, durent par la force des choses, s'unir et s'engager dans une constante entr'aide.

La formation si prompte et si solide de nos communes, tant en Flandre qu'en Wallonie, en est, apparemment, sortie comme un phénomène inévitable.

Or, ce ne fut là qu'une manifestation spéciale, la plus considérable, de l'esprit d'association qui, de cette forme politique tragique, descendit naturellement aux intérêts privés et finit par imprégner toutes les âmes au point où on l'y retrouve actuellement, embrassant l'existence entière, même en ses puérilités, en ses frivolités.

*
* *

Donc association des petits contre les grands.

Une des rectifications devenues les plus usuelles à la doctrine de Darwin sur le *Struggle for life* consiste à faire remarquer que c'est erronément que l'on croirait que ce fameux combat pour la vie aboutit au triomphe du plus fort considéré individuellement.

Quand j'étais au Congo, je vis plusieurs fois des bandes de ces petits perroquets gris marqués d'une touche écarlate aux ailes, qui apprennent si facilement à baragouiner, poursuivre, attaquer et mettre en fuite quelque gros oiseau de proie qui venait pirater dans leur canton.

Le même intéressant phénomène peut être observé dans nos campagnes quand des nuées de sansonnets houspillent et chassent un épervier de passage.

Voilà qui, du même coup, illustre la vraie portée de la loi redoutable de Darwin en l'adoucissant et montre la force de l'association. Elle est la sauvegarde et le triomphe des faibles contre les forts !

Les grands fauves, lions ou tyrans, disparaissent de la Terre, traqués par les hommes dont aucun, isolé, ne saurait leur résister.

***

Favoriser cette vertu est un des plus utiles emplois que l'on puisse faire de la politique.

C'est par elle, surtout sous la forme des sociétés anonymes, que notre commerce et notre industrie ont trouvé les ressources indispensables pour lutter contre les concurrences étrangères, en des combats en apparence pacifiques, mais au fond aussi âpres et à enjeux aussi pathétiques que ceux de la commune de Gand contre ses comtes français ou de la commune de Liége contre ses princes allemands.

C'est par elle qu'à l'heure présente les syndicats ouvriers guerroient à armes égales contre ce qu'il y a de suranné et d'inique dans les institutions bourgeoises et conquièrent peu à peu l'égalité politique et le bien-être économique, créant LA SOCIALISATION dans l'ensemble national, c'est-à-dire le respect et l'équivalence des intérêts pour la société entière au lieu du sacrifice injuste d'une des fractions de cette société à une autre.

Les Syndicats! L'arme ouvrière par excellence, bien autrement efficace que la lutte électorale a laquelle croient devoir recourir surtout les routiniers de la politique. On commence, enfin, à le comprendre parce qu'on le voit en de

significatifs et tragiques exemples. Il y a des ans que je le répète.

*
* *

Ne peut-on dire avec raison que ces données, simples pourtant mais trop souvent demeurées brumeuses, éclairent, dès qu'on les dégage, le passé, le présent, l'avenir de notre Nationalité?

Mais cet intense esprit d'association ne semble-t-il pas en opposition avec cet autre trait de notre physionomie, l'Individualisme, que j'ai mis en relief plus haut?

S'associer, c'est, en effet, se soumettre en quelque mesure, abdiquer quelque chose de son indépendance.

Il n'est pas toujours facile de concilier ces antinomies.

Quand, jadis, nos communiers avaient, très unis, combattu l'ennemi commun, il est arrivé trop souvent qu'à peine rentrés chez eux, ils se livraient à d'abondantes et parfois d'abominables querelles intestines.

L'histoire de ces discussions sacrilèges est aussi fournie, et fréquemment aussi tragique, que celle de leurs conflits avec l'adversaire étranger.

Dans toutes nos sociétés présentes, fût-ce celles dont le but est l'agrément, les disputes et les brouilles sont de tradition. On a dit des Belges qu'ils ne se soudaient que pour promptement se dissoudre.

Acceptons ce travers qui n'anéantit ni l'une ni l'autre des deux salutaires aptitudes qui le suscitent. Que la conscience que nous en prenons nous rende plus patients et plus indulgents pour ses explosions.

Celles-ci seront bien près de nous faire sourire dès que nous en apprécierons exactement la cause secrète.

Le buveur s'effraie-t-il quand, d'une bouteille de champagne, le bouchon saute et la mousse jaillit?

N'est-ce pas un signe que le vin est généreux?

VI

Plus j'avance en cette analyse de la Psychologie nationale belge, considérée non dans ce qu'elle a de commun avec celles des autres peuples de même race, mais dans ses spécialités,

plus il me semble que la tâche est délicate et d'un difficile démêlement.

Je la poursuis néanmoins, tant bien que mal, ne fût-ce que pour donner un commencement à des études que d'autres, plus pénétrants et mieux documentés, pourront mener plus avant, par des rectifications et des compléments.

J'ai aussi le vif sentiment de la nécessité qu'il y a de ramener chez nous l'esprit public vers la vision de ce que nous sommes en réalité, au lieu de nous remplir les yeux de paysages sociaux étrangers qui nous induisent en des désirs, des projets, des actions, des discours, des écrits, en désaccord avec notre situation réelle; d'où des maladresses et des quiproquos incessamment renaissants.

Ces vues augmentent la température nationale.

Petit pays n'étant formé en un bloc indépendant compact que depuis trois quarts de siècle, nous avons peine à prendre possession de nous-mêmes, à croire à notre originalité historique à gagner confiance en nos forces et nos aptitudes, à penser et à agir d'après nos inspirations propres.

Nous fûmes longtemps les imitateurs de la

France. Ce fut la période que je nommai « le Singisme ».

Nous n'en sommes pas complètement guéris, notamment dans les doctrines et le verbiage politiques.

Un des meilleurs remèdes n'est-il pas l'établissement aussi précis que possible de ce qui nous distingue, de ce qu'on peut nommer notre vocation dans l'ensemble des nations, de ces « nuances » qui ont impressionné Karl Lamprecht ?

Et de même qu'en dirigeant un enfant vers sa vocation on favorise son développement normal, n'en sera-t-il pas ainsi pour notre pays quand toutes les énergies de paroles et d'actions convergeront vers l'épanouissement de notre nature bien comprise? A quel point nous échapperons alors au désagrégement et au gaspillage des forces dévoyées ou perdues !

***

Mesuré, Individualiste, Travailleur, Associationniste, le Belge, en l'état actuel de la formation historique de sa psychologie nationale, a un autre trait physionomique pour l'expression

duquel je ne trouve pas de vocable précis en langue française.

Il s'agit de la tendance à « bien vivre » dans le sens matériel et confortable, à désirer le déroulement de la quotidienne existence parmi le bien-être, l'aisance familière, l'hospitalité cordiale.

***

On pourrait considérer ceci comme secondaire s'il n'en dérivait pas une influence considérable sur les mœurs et l'allure générale de la population, et même sur sa situation économique l'habitude du bien-être amenant la dépense.

Un exemple. La France, dans la généralité de ses habitants, exception faite de Paris, désormais cité défigurée par le cosmopolitisme, l'exotisme et l'interlopie, qui semble un autre pays dans le pays, « où le Français ne se sent plus chez soi », est éminemment sobre et peu préoccupée de ses aises.

Elle est presque célèbre pour son peu de souci des soins et des appropriations qui donnent à la vie cette bonne tenue se révélant par la propreté et la recherche dans les aménagements.

On a fait remarquer que c'était un des motifs pour lesquels cette terre si admirablement variée est délaissée par les voyageurs étrangers et par les voyageurs français eux-mêmes. C'est à peine si le tourisme, en son extension récente, commence à corriger ce défaut, du moins pour les hôtels.

Le Français dépense peu pour lui-même. Il est le type classique de l'homme économe, ami de l'épargne et du bas de laine. Il a constitué des réserves pécuniaires énormes, inchiffrables, dont la puissance apparaît à chaque grande opération financière. Je répète qu'il a formé le réservoir où la Banque internationale puise ses principales ressources.

Quelle fut la cause de cette vertu ou, plutôt, de cette habitude? Faut-il la voir dans le besoin de se mettre en garde contre l'incertitude quasi-permanente causée par les surprises du ferment révolutionnaire qui, depuis un siècle et demi au moins, y joue tant de tours à la sécurité publique et qui est, peut-être aussi, l'origine de la limitation malthusienne dans la procréation?

***

En Belgique, assurément on épargne aussi;

on ne va pas jusqu'à un constant gaspillage; mais on a beaucoup moins le besoin d'éviter le geste, désagréable au vrai Français de province, consistant à lâcher de la monnaie.

On aime à se constituer un milieu agréable, à se bien vêtir, à se nourrir avec l'abondance possible, à recevoir avec quelque largesse, à investir l'existence d'un certain apparat, à se divertir en groupe, ce qui est une forme de la manie d'association.

Baudelaire a dit méchamment que le Belge pense « en bande ». Non : il s'amuse en bande.

Dès que les ressources le permettent il est facilement dépensier, et quand les ressources manquent (cas hélas ! encore si fréquent pour tant de citoyens voués au sort des ouvriers), il rêve aux jours où il les aura.

Ne parlons pas des exceptions. Il y en a, il y en aura toujours quelle que soit la situation qu'on analyse, quel que soit le problème qu'on essaie de résoudre. Quand on étudie des phénomènes généraux, on ne peut procéder que par la constatation des généralités. Laissons aux ambidextres de la discussion sophistiquée cette puérile façon d'argumenter et de répondre.

***

Je lisais récemment le livre nouveau de J.-K. Huysmans, *Les Foules de Lourdes*, où, en un style fréquemment magique, il allie si bizarrement son catholicisme fervent à un éreintement presque ininterrompu du fameux pélerinage.

Aux pages 76 et 77 il type les pélerins belges, en leur double aspect de travailleurs et d'amis du plaisir. « Les Belges, dit-il, sont les seuls qui soient admirablement organisés ;... les dossiers de leurs malades... sont les modèles du genre : ils sont, en tant qu'administrateurs, parfaits. » Puis il signale, sans joie, « leur besoin de bien-être... » « Ils ont construit un train médical composé de wagons de première classe, de sleeping-cars, avec une chapelle pour célébrer la messe en route; c'est le comble du confortable ; puis, une fois... leurs impotents casés, la moitié des infirmiers et des infirmières prend la poudre d'escampette et part en excursion dans la montagne. »

Tantôt Lamprecht, puis Paul Adam, maintenant Huysmans. C'est curieux à enregistrer ces remarques confirmatives d'esprits aigus qui nous voient à distance.

***

Cette tendance à la dépense en vue du bien-être, de la vie bonne ou de la bonne vie, ne se concrétise pas sous les mêmes aspects dans le pays entier.

Elle est (combien c'est naturel !) affectée par l'essence foncière des deux variétés raciques établies sur notre territoire bilingue.

Chez les Flamands, une de ces manifestations très visibles est la propreté. Un détail symptomatique à cet égard : la manie du blanchiment, ou du coloriage des habitations, qui, en France, n'existe absolument pas. Le nombre des façades crasseuses y est infini !

Chez les Wallons, c'est plutôt la fête, le plaisir extérieur et bruyant, les promenades joyeuses, les haltes prolongées aux lieux où l'on se désaltère, où l'on se goberge.

Mais, au fond, c'est la même cause psychologique dont les conséquences pourraient, par un observateur attentif et maître de l'espace où il écrit, être exposées avec plus de fécondité que par les quelques rapides détails indicateurs auxquels je dois me borner ici.

*
* *

D'où provient cette habitude nationale qui se traduit aussi par notre satisfaction à nous montrer largement et cordialement hospitaliers comme nous en avons, plus, peut-être que la légendaire Ecosse, la réputation bien établie et très honoriférante?

Faut-il, puisqu'il s'agit d'un caractère historiquement acquis plutôt que d'une qualité naturelle, remonter aux époques où nos provinces étant parmi les plus riches du monde, les plus riches peut-être, le faste à tous les degrés semblait une virtualité nationale, tant dans la vie privée que dans la vie publique? Cette disposition pénétra-t-elle alors si profondément dans les mentalités qu'elles en sont encore actuellement affectées? Notre sang en demeure-t-il imprégné? La longue période Bourguignonne, entre autres, qui en fut la plus resplendissante expression, prolonge-t-elle jusqu'à notre temps ses influences? Dans quelle mesure, d'autre part, la belle prospérité présente y contribue-t-elle?

C'est embarrassant à résoudre. Peut-être qu'en ceci comme en mille autres conjonctures, le plus sage est de constater CE QUI EST sans en rechercher le pourquoi. Ce mot « pourquoi » ne

devrait-il pas être rayé du dictionnaire dans le langage de « l'observateur » positiviste?

Mais étant un humain tourmenté des curiosités humaines, comment s'abstenir des suppositions et des interrogations? On souhaite qu'un historien comme notre Henri Pirenne porte sur ces points obscurs ses investigations et propose des solutions appuyées par sa merveilleuse érudition au service de son pénétrant esprit.

***

Le Belge aime donc le Bien-vivre.

Je reviens un instant à l'embarras que je signalais plus haut.

Par quel mot net, sans allongement, sans périphrase, énoncer ce trait de sa physionomie?

« Bon vivant » est vulgaire et sent la matérialité frivole. — « Fêtard » est réservé à la bande des oisifs parasitaires. —Est-ce que « Fêteur » ne conviendrait pas? Mais il est si près du précédent. — Et « Festoyeur »? Peut-être; mais c'est un néologisme (ce qui, il est vrai, n'est plus fait pour effrayer) et, tout de même, l'idée de fête y domine trop. — Veut-on PHILEUPORE, en recourant à une de ces formations gallo-grecques tant usitée, en français?

Ah! que le langage est pauvre pour nos compliquées cérébralités modernes! Je jette ma langue aux beef-packers. Ils ont utilisé de plus dangereuses charcuteries.

M'a-t-on compris? Cela suffit.

VII

Dans la recherche, à laquelle je me complais avec plus ou moins de réussite, des caractères nationaux de mes compatriotes formés par les contingences de l'Histoire, j'ai jusqu'ici laissé de côté ceux qui tiennent à la nature foncière de LA RACE dont les Belges ne sont qu'une des expressions.

Ces derniers éléments sont communs à tous les peuples Aryens, ou plutôt « Europêo-Américains », comme j'ai proposé de les nommer par une qualification mieux en rapport avec les territoires que présentement ils occupent, et qui, par cela même, me paraît plus significative et plus claire.

Autrefois on disait « Indo-Europeens ». Mais on croit aujourd'hui, par de solides raisons, que l'Hindoustan et le fameux plateau de

Pamir n'ont rien à voir dans l'origine de cette importante fraction de l'Humanité. Je me suis expliqué ailleurs sur cette controverse dans des articles où je répondais à je ne sais plus quel « savant professeur » qui ignorait absolument les plus récents travaux à ce sujet, ainsi qu'il convient à maint savant professeur.

*
* *

Les caractères *raciques*, fonciers, naturels des peuples paraissent immuables au moins durant des périodes immenses. Les hommes ne s'en évadent pas.

Les caractères *historiques*, c'est-à-dire acquis, sont, par contre, soumis à des fluctuations, à des modifications. Les circonstances, les événements les ont formés. D'autres événements, d'autres circonstances, peuvent les influencer, les abolir, les remplacer.

Les Belges appartiennent à la race aryenne.

Il y a, dès lors, comme base de leur psychologie, au-dessus des caractères qu'ils ont en commun avec l'Humanité entière, avec l'Homme, les éléments qui donnent à cette race une physionomie si particulière quand on la com-

pare aux autres grands groupes ethniques disséminés sur notre planète : Sémites, Mongols, Hindoustanis, Nègres. Je laisse de côté les résidus de celles, assez nombreuses d'après les ethnologistes, en train de disparaître, comme les Peaux-rouges, ou qui n'ont pas d'importance.

A cette unité primitive, sont venues se superposer les différenciations, d'origine obscure, dépendant vraisemblablement beaucoup des milieux géographiques, constitutives des « variétés » de la race : Latins, Germains, Slaves, les deux premières représentées chez nous par les Wallons et les Flamands.

Enfin, comme quatrième couche, celle-ci mieux discernable dans ses causes parce qu'elles sont plus rapprochées de nous, les caractères nationaux que je m'occupe de dégager pour la Belgique,

En résumé : Hommes, — Aryens, — Germains ou Latins, — Belges enfin. Voilà l'ensemble en sa quadruple superposition.

* * *

On a dit que la race aryenne a pour traits dominants son énergie évolutive et son idéalisme sentimental.

On a précisé ces aptitudes en cette formule heureuse : *obstinément progressive*, — *indéfiniment éducable*, — *essentiellement inventive*, — *irrésistiblement colonisatrice*, — *habituellement généreuse*, *invariablement artiste*.

Dans l'ensemble de ses faits, et pour le tronçon de temps que nous en connaissons, l'Histoire confirme cette vision et l'expression verbale qui la synthétise.

L'Aryen n'a pas la stagnance, et n'a pas, jusqu'ici, subi les arrêts de développement qu'on constate chez les autres races, qui, à notre époque du moins, ne progressent que PAR IMITATION de la civilisation aryenne, imitation pour laquelle elles ont parfois des aptitudes singulières, comme l'ont récemment montré les Japonais, comme le montre immémorialement la branche sémitique des Juifs.

L'Aryen, lui, va toujours, en une série de nations, se transposant à travers les âges, mais ne semblant s'évanouir que pour renaître en d'autres nations analogues et tout aussi significatives.

Il évolue en civilisation avec une rapidité singulière, il se répand sur la Terre avec une continuité inlassable, il découvre et invente

avec une fécondité constante, il manifeste un humanitarisme souvent irréfléchi mais toujours fraternel, il crée des œuvres d'art avec une abondance inépuisable.

Les autres races ne sont pas absolument dépourvues de ces tendances ou de ces aptitudes mais l'intensité d'action de celles-ci ne peut être mise en parallèle avec la sienne.

*
* *

Les ethnologues sont, en principe, assez d'accord sur tout cela.

Mais fréquemment on les voit entraînés à des restrictions et à des précautions oratoires, les uns (les protestants anglais surtout) parce qu'ils craignent de trop bousculer le dogme biblique de l'unité humaine sortie prétendûment d'un seul couple façonné par Dieu ; d'autres (les libres penseurs) parce qu'ils ont une répugnance idéologique à ne pas admettre que tous les hommes sont, sinon identiques, au moins identifiables; ils vous offrent de faire d'un cerveau de nègre un cerveau de blanc, moyennant une bonne éducation.

Curieux spectacle que celui de cet aboutisse-

ment mental pareil procédant de points de départ aussi hostilement divergents.

*
* *

On a assez bien établi (sans, toutefois, préjudice à plus saine opinion) les différences les plus visibles entre les *trois variétés* de la race aryenne que l'on qualifie elles-mêmes usuellement, mais inexactement « des races ».

L'esprit révolutionnaire en toutes choses et la loquacité chez les Latins dont le Français semble la plus nette réalisation ; — l'esprit réfléchi et tenace chez les Germains ; — l'esprit mystique et indolent chez les Slaves.

Encore une fois, cela n'a rien de géométriquement précis. Il y a des interférences. Pour chacune de ces caractéristiques, c'est plutôt le degré, la dose qu'il faut considérer, l'abondance ou l'insuffisance plutôt que l'existence ou le défaut complet. L'unité foncière originelle empêche une classification radicale.

De là proviennent les exceptions accidentelles dont, par un procédé de discussion connu, fragile et trop usité, s'emparent les contradicteurs.

An surplus, dans cette étude à brièveté imposée, que puis-je faire de plus qu'indiquer les grandes lignes, les directions, les pistes; que de planter des poteaux indicateurs et des jalons ?

Au lecteur à aller plus avant suivant ses inclinations, ses partis pris, ses préjugés... et ses loisirs.

*
* *

C'est sur le triple tissu de l'Humanité, — de la Race aryenne, — enfin des Variétés de celle-ci (le même procédé est applicable aux autres groupes humains fandamentaux) que s'établissent en broderies LES SPÉCIALITÉS NATIONALES, notamment les nôtres, de même que celles des Français, des Anglais, des Allemands, des Italiens, des Espagnols, des Russes, etc...

C'est le quatrième appoint, celui que j'étudie en cet Essai. Il constitue à proprement parler l'AME d'une nation, en laquelle toutefois les nuances spécifiques ne s'anéantissent pas.

C'est ainsi, notamment, que chez nous, malgré l'âme commune historiquement modelée, Flamands et Wallons demeurent, au-dessous, parfaitement distincts. Il a fallu l'incurable

niaiserie des ambidextres pour me prêter une autre opinion quand, en 1897, j'ai inauguré cette expression L'AME BELGE, aliment dont s'est copieusement régalée la zwanze.

Ce quatrième appoint ne doit pas faire oublier les trois autres qui lui sont préliminaires. Dans la direction gouvernementale, politique, économique des nations, c'est « le total » qu'il faut considérer et ménager si l'on ne veut pas s'exposer à des bévues, à des impairs énormes.

Le vrai Positiviste ne le perd jamais de vue, dût-il courir le risque de se faire conspuer par les fervents de « la Raison pure », cette divinité en chambre.

L'Idéologue, au contraire, ne s'en préoccupe pas et y substitue ses rêves dangereux, phantasmes ludificatoires de sa cérébralité sectaire et arrogante.

*
* *

Comprenez-vous mieux maintenant, amis et ennemis lecteurs, pourquoi je m'applique avec assiduité à déterminer les composantes de notre caractère national parvenu à son point actuel d'évolution?

J'ai l'espoir (vain peut-être) qu'une fois

compris, il y aura moyen de mieux s'entendre sur quantité de choses et d'éviter un bon lot des disputes stériles auxquelles s'épuisent les activités et se gâtent les relations sociales.

Non pas que j'imagine que nous allons devenir tous *illico* de fraternels artisans des réformes opportunes, agissant et discutant dans la douceur invariable d'une courtoisie parfaite. Ceci c'est pour LA CITÉ FUTURE !

Mais qu'il y aura, tout de même, quelque apaisement dans le tapageur, sinon vacarmant, ménage des partis.

VIII

On se ferait une idée inexacte des Spécialités de l'Ame Belge, c'est-à-dire des caractéristiques rendues communes à toutes nos populations par les fatalités historiques, — et qui, du reste, demeurent en formation ou en modification, — si on s'en tenait exclusivement aux mots par lesquels j'ai essayé de les synthétiser en disant que le Belge est, à un degré d'intensité qui, vraiment, les érige en traits significatifs de sa physionomie nationale : Mesuré, — Individua-

liste, — Travailleur, — Associationniste, — « Phileupore ».

Chacun de ces termes n'est, en effet, qu'une tête de ligne, l'indication d'une direction dont sortent des Corollaires qui, mis en relief, donnent plus de vie et de réalité au portait, comme des touches, des accents bien appropriés, à une peinture.

Il arrive même, parfois, qu'on n'aperçoit que ce signe secondaire, sans se rendre compte qu'il dérive d'un signe plus important et n'en est que le développement.

J'eus déjà, en passant, occasion d'en donner la preuve, par exemple, quand j'ai fait remarquer que l'esprit moqueur de nos compatriotes, la zwanze, n'était qu'une manifestation (louable ou non, laissons cette appréciation pour compte), « un sous-produit » de leur Individualisme.

Il ne me paraît pas inutile d'insister quelque peu sur cette face du problème afin de rendre plus claires les solutions que je propose et de les sauvegarder contre certaines objections qui pourraient venir de contradicteurs superficiels comme jamais il n'en manque.

*
* *

Reprenons une à une les cinq données principales.

Le Belge actuel, ai-je dit, aime la moyenne mesure.

Il la manifeste instinctivement dans toutes ses actions, dans toutes ses réformes. Il est, dans l'ensemble de ses individualités, dans la résultante sociale de celles-ci, pour la pondération, pour l'équilibre, pour les transformations réfléchies et prudentes. Il se défie et se moque des « marchands de songes ».

Ne voit-on pas, à la moindre réflexion, que, s'il en est ainsi (point sur lequel on peut différer, car je me garde de poser pour « infaillible » dans une matière aussi compliquée et aussi neuve), il règnera chez nous un esprit conservateur, que tempérera, il est vrai, la force évolutive naturelle et puissante qui est un des attributs de la race Européo-Américaine dont nous sommes une fraction très curieuse.

L'attachement très répandu à la Religion catholique et à la Monarchie, malgré ce qu'elles peuvent présenter de discutable théoriquement, ne prend-il pas sa source dans ce sentiment fondamental de mesure? N'en est-il pas de

même de « la Lenteur » que souvent on nous reproche, et de notre hésitation, de notre défiance à accueillir les nouveautés!

J'ai souvent fait remarquer que dans toutes les parties qui émanent de nous, la Législation qui nous régit a un caractère transactionnaire évident. La trentaine de lois ouvrières que nous avons votées depuis une quinzaine d'années, en sont une démonstration remarquablement pertinente. C'est ce qui leur a valu la qualification, plus ou moins méritée, de Lois de façade.

Lois de façade, tant qu'on voudra, mais c'est par là qu'elles sont dans le courant psychologique national.

Cela peut déplaire, mais comment aller contre la force invincible de la réalité et « l'injustice immanente » des choses? Nous ne sommes plus au temps où de naïfs patriotes demandaient, pour la Pologne et la Corse, à Jean-Jacques Rousseau qui n'y avait jamais été, des constitutions dressées sur le meilleur patron rationaliste.

Et il les rédigea, sans rire! Il semble que, pour les bêtises énormes, il faille l'énormité du génie.

*
* *

Le Belge est individualiste passionné.

C'est pourquoi on le voit contradicteur jusqu'à la manie. Il résiste, dans les petites choses comme dans les grandes, à admettre *de plano* et *prima facie*, dirait le jurisconsulte, l'opinion, la valeur ou la proposition d'autrui.

De là provient la difficulté d'imposer chez nous des disciplines.

Nos partis politiques en savent quelque chose. Nous n'aimons pas être dans le rang. L'unité d'action et surtout d'idées est une besogne à recommencer sans cesse. La répugnance au service militaire qui ne dérive assurément pas du défaut de courage, ou du mépris pour l'uniforme, ou de l'indifférence à défendre la patrie, trouve vraisemblablement sa cause secrète dans ce besoin acharné de rester libre de sa personne et de ses initiatives.

Nous ne sommes pas loin de dire de l'État : Voilà l'ennemi ! comme à Gand l'eût crié un Klauwaert au temps des Artevelde comme à Liége un Haidroit au temps de Jean de Bavière.

J'ai dit précédemment que de notre Individualisme poussé à l'extrême, sort aussi, sans doute, notre tendance à la familiarité et au

sans-gêne, une certaine incivilité, quelque manque d'urbanité, qui tranchent avec la tenue réservée d'autres nations, de l'Anglais, par exemple, toujours préoccupé de correction au point d'en apparaître glacial. Notre cordialité bonhomme est bien le fait d'êtres qui ont peu le sentiment des hiérarchies parce qu'ils se sentent fortement des individualités égalitaires.

***

Le Belge est remarquablement Travailleur. Il en résulte qu'il acquiert aisément les qualités (voire les défauts, ou, plus exactement, les imperfections) que donnent l'inclination et les habitudes laborieuses.

Il est patient, il est opiniâtre, il est exclusif. Il est consciencieux et probe dans ce qu'il accomplit. Il a pour sa besogne des scrupules qui vont à elle-même, indépendamment de celui qui en doit profiter et du salaire à recevoir. Il est, en ce sens, bon ouvrier, ennemi du « carottage », à qui, probablement, on inspirerait avec difficulté les procédés chapardeurs et traîtres du « sabottage ». de la destruction maligne et sournoise, récemment prêchés, recommandés

et parfois pratiqués ailleurs, dont le garçon de restaurant qui crache dans les plats fut l'initiateur et reste le symbole.

Je me suis souvent arrêté, avec admiration et émotion, devant le spectacle de paveurs, par exemple, peinant, sous le soleil ou la pluie, à l'un des plus rudes travaux qu'on puisse imaginer, courbés en une pose inhumaine, maniant leurs lourds engins. Quelle attention, quelle probité, quelle simplicité vaillante, quelle énergique ténacité, quel « belge ouvrage » !

Mme de Sévigné, charmante mais très égoïste aristocrate, regardant des couvreurs qui, au risque de leur vie, travaillaient au toit de la chapelle de son château des Rochers près de Vitré en Bretagne, dit dans une de ses lettres célèbres, « qu'il faut remercier Dieu qu'il y ait des braves gens faisant pour douze sous ce que d'autres ne feraient pas pour cent mille écus ».

Quand nos ouvriers, par l'éducation professionnelle dont, heureusement, je le disais plus haut, on commence chez nous à s'occuper partout, auront acquis une habileté plus affinée, ils seront parmi les meilleurs du monde parce qu'ils y ajouteront les qualités foncières qui

tiennent à notre nationalité et aux conditions de notre sol.

*
* *

Le Belge aime à bien vivre.

De là proviennent, entre autres, les allures cordiales, joviales, accueillantes, de la nation, très appréciées, très signalées par les étrangers, beaucoup plus que par nous-mêmes, — sauf quand nous revenons de voyage « ayant goûté au pain amer de l'exil ».

Mais n'y faut-il pas rattacher également son activité artistique refleurissante?

On sait à quel point les arts, spécialement ceux du dessin, s'épanouirent jadis dans nos provinces, — dans toutes nos provinces malgré l'opinion routinière qui voudrait n'y voir qu'un privilège des Flandres à l'exclusion de la Wallonie, — au point de déborder magnifiquement sur les pays voisins.

L'extrême richesse du pays, l'existence confinée alors dans les villes et les châteaux, l'absence de vision des beautés de la Nature à une époque où l'insécurité des routes faisant que le voyageur (il n'y avait guère de promeneurs) regardait non le paysage des champs et des bois

mais s'il n'y avait pas des larrons embusqués sur sa route, avaient donné à l'Art une expansion extraordinaire dans les bâtisses publiques et privées et dans le mobilier.

C'était alors une part essentielle du Bien-vivre.

Ce besoin se déprima sous les derniers gouverneurs espagnols et sous les gouverneurs autrichiens quand notre pays, fermé pour le dehors par des accords internationaux tyranniques, fut réduit à l'état de prisonnier ligotté par la diplomatie; quand l'industrie, le commerce, le luxe, l'intelligence même, peu à peu s'endormirent et que nous devînmes un terrible exemple de la décadence qui atteint une nation condamnée à l'inertie. Ce fut le temps, où, après les jaillissements de Rubens et de son école, derniers élans du passé, tout sembla s'anémier; où la cérébralité nationale fut appauvrie au point que nous ne reconnaissions même plus les chefs-d'œuvre créés par nos ancêtres et que nos églises les vendaient stupidement à vil prix. Ah! le démembrement stupide, *membra disjecta*, les mutilations du Rétable de l'Agneau des Van Eyck, pour n'en citer qu'un des plus lamentables exemples!

Mais voici que renaît ce goût ancestral du Bien-être et qu'avec lui les Arts reprennent chez nous une vie intense. Les arts, ces fleurs de la prospérité et de la santé sociale qui éclosent et se fanent avec elles. Sans eux, la vie semble terne et l'aisance imparfaite.

*
* *

Le Belge est l'Associationniste par excellence.

Certes, cette aptitude eut ses effets fâcheux quand des aigrefins de la finance interlope et pirateuse parvinrent à transformer la société anonyme, contrat essentiellement d'entr'aide, en un contrat de dépouillement, pareils à la cuisinière qui planterait dans le dos de son maître le couteau qui lui fut confié pour couper les viandes.

A toute qualité humaine, à toute institution humaine, inévitablement s'attachent des combinaisons parasitaires, comme aux carènes des navires les algues durant les longues traversées.

Mais, d'autre part, que de bienfaits obtenus, de cette action en commun dans d'innombrables circonstances par un peuple travailleur et

aimant la gaieté! Quelle surexcitation du sentiment de la solidarité! Quelle correction de l'excès d'individualisme! Quelle augmentation d'énergie par la combinaison et l'action simultanée des forces.

La devise nationale : l'Union fait la force symbolise instinctivement cette aptitude et ses conséquences salutaires.

La « convivance » en Belgique est si étroite par l'effet du surpeuplement (deux cent cinquante habitants environ par kilomètre carré), que sans la fraternité amenée par l'esprit d'association la vie sociale se résoudrait en conflits incessants et deviendrait insupportable. Ce serait un universel jeu de coups de coude. C'est lui qui rend notre nation remarquablement sociale et paisible. Les émeutes sont rares en Belgique et se résolvent habituellement sans grand tapage, sans grand dommage. Allez voir ailleurs!

*
* *

Tels sont, rapidement esquissés, quelques aperçus complémentaires.

On pressent combien la matière pourrait être développée et enrichie par une analyse plus

minutieuse, procédant à un massage intellectuel et moral plus complet que l'action superficielle de simples attouchements que j'accomplis. Mais il suffit, me semble-t-il, d'avoir ouvert le feu. Multiples sont les circonstances de la vie sociale où l'on trouve des applications confirmatives des principes que j'ai essayé de dégager. Quand on y est attentif, bientôt se forme l'évidence.

IX

Connaître les spécialités de sa nationalité est aussi difficile que de connaître les anatomies de son corps.

On y est pris, elles vous accompagnent toujours, elles exercent sur vous incessamment leur action, et on peut absolument les ignorer comme l'homme a ignoré durant des siècles que son sang circulait.

Et, pourtant, de même que la découverte tardive de cette circulation (que, Shakespeare, dans le *Roi Jean*, avait affirmée avant Harvey avec l'étrange prescience du génie, ainsi que Gœthe, avant tous les botanistes, avait affirmé

que la fleur n'est qu'une transformation de la feuille); de même, dis-je, que cette découverte de la circulation modifia radicalement la médecine et les régimes hygiéniques, la connaissance des spécialités nationales (on ne saurait assez le répéter : la répétition est la plus énergique des figures de rhétorique, a dit Napoléon), est de nature à amener une transposition, une rectification de toute la théorie gouvernementale, qu'il s'agisse d'invigorer une vertu historiquement acquise, ou de corriger un vice ou un excès.

*
* *

Les caractéristiques de l'humanité d'abord, — puis de la race, — de chacune des variétés d'une race ensuite, — des spécialités nationales enfin, que, ainsi que je l'ai précédemment fait remarquer, se superposent en couches, ayant, chacune, leur énergie propre, ont, entre elles, des INTERFÉRENCES auxquelles il importe de s'arrêter pour comprendre le phénomène dans l'intégralité de son fonctionnement social.

J'ai déjà, de-ci de-là, frolé ce point au cours de cette étude. Tout, dans la vie, s'enchevêtre en une telle complication organique

d'activité, sourde ou patente, qu'il est impossible de mettre chaque chose à sa place en un isolement parfait, et que, peut-être, on n'est jamais plus réel et plus vrai qu'en se résignant à cet emmêlement.

Je vais préciser quelque peu, mais sans faire plus, une fois encore, que planter quelques piquets, que marquer quelques attaches. A de plus ingénieux, à de plus otieux, de chercher les prolongements de mon ébauche.

***

Pour parler d'un événement historique récent, on pouvait se demander, par exemple, en quelle manière la nation belge manifesterait la tendance colonisatrice propre à la race aryenne à laquelle elle appartient par deux de ses variétés, la germaine et la latine.

Le Congo en a fourni une application émouvante.

Ne nous fatiguons pas à juger ici ce que valent et cette tendance racique et cette application. Ce serait, sur des points délicats, sortir de notre propos. Du reste, il est oiseux de se quereller sur la force intime, insurmontable,

mystérieuse, qui pousse le gland du chêne à pousser en chêne, et les Européo-Américains à se répandre immémorialement sur le Monde.

Les multiples incidents de l'acquisition et de l'organisation du Congo (laissant de côté la pensée originaire et la direction supérieure qui eurent pour agent une personnalité unique, préoccupée, il est vrai, de réveiller un instinct qu'elle croyait propre à la nation) ont mis en évidence celles des qualités humaines qui existent chez le Belge avec une intensité particulière.

Part faite des inévitables exceptions, des cas excentriques que l'observateur positiviste exclut toujours des expérimentations au moyen desquelles il essaie de dégager les lois, on peut dire que ceux de nos compatriotes qui, comme officiers, colons, soldats, agents, participèrent à cette œuvre, réalisée avec une rapidité surprenante, ont manifesté les attributs que le Belge peut revendiquer comme les siens : moyenne mesure dans l'action, — opiniâtreté dans le travail, — initiative individuelle hardie, association abondante, — bonne humeur facile. Et si l'on voulait descendre aux détails anecdotiques, on découvrirait, au cours de cet énorme

labeur, comment Flamands et Wallons ont su teinter leur participation chacun aux nuances de sa nature.

***

La race aryenne, je le disais plus haut, est éminemment progressive, éducable, inventive; sa variété latine avec entrain et verbalisme, sa vanité germaine avec réflexion et tenace réserve.

Considérez comment en Belgique s'accomplit, pour la fraction que nous sommes, cette destinée naturelle dans le déroulement de l'Histoire, notamment à l'époque actuelle.

Assurément, nous avançons, nous prospérons, nous nous épanouissons. C'est vraisemblablement, dans une large mesure, la résultante des facteurs ethniques qui nous sont propres. Nous ne sommes pas un peuple dont on peut dire qu'on y voit des signes de décadence, ce qui, au surplus, ne signifie pas que la race déchoit, mais seulement qu'une de ses concrétions historiques vieillit, et se décomposera peut-être, pour être remplacée par des formations nouvelles et rajeunies, tirées de sa propre essence, comme ce fut le cas pour la Grèce et

pour Rome, qui, vraiment, revivent dans les peuples européens encore entraînés actuellement à étudier leurs langues et leur Droit.

Eh bien, dans cet épanouissement général présent, qui frappe tant l'étranger et que nous-mêmes commençons à comprendre, les mêmes spécialités nationales ne sont-elles pas visiblement en jeu, avec les caractéristiques de leur action que vainement tentent de déranger les exagérations des impatients qui nous voient mal ou veulent nous contraindre à leurs conceptions idéologiques?

Les deux populations du Pays procèdent à cette œuvre commune avec une entente qui n'abolit en aucune manière leur personnelle allure.

La Nature a aidé à cette individualisation en faisant de la Wallonie l'organe industriel, et de la Flandre l'organe commercial, indispensables l'un à l'autre et s'entr'aidant fraternellement, sans se confondre, dans une évidente et puissante indivision d'intérêts. Celle-ci est un des éléments de ce qui est *unité* dans leur âme, si heureusement *diverse* par d'autres facettes.

*
* *

Individualistes irréductibles, travailleurs acharnés, caractères mesurés et modérés, faciles et prompts à s'associer, recherchant jovialement le bien-être, tels nous apparaissons dans ce fonctionnement total et grandiose qui nous a valu ce beau titre : La Ruche Belge ! sur laquelle de plus en plus se fixent les regards dans la terre entière.

*
* *

J'ai cité plus haut Paul Adam, Karl Lamprecht, J.-K. Huysmans, dans des passages rencontrés à l'aventure. Voici encore Lombart, dans son livre célèbre sur le Socialisme, p. 229 et 230 de la cinquième édition. Il atteste à son tour, pour un domaine spécial mais tragiquement actuel, les qualités laborieuses, pondérées, pratiques de la nation que nous sommes :

« Pour celui qui aujourd'hui veut voir le Socialisme vivant en Europe, et qui veut, avant tout, savoir comment, selon toute vraisemblance, le mouvement social se caractérisera à l'avenir dans les pays modernes de vieille culture, il faut aller à Bruxelles ou à Gand... Le développement du Socialisme en Belgique

est plein d'importance parce qu'il développe également toutes les faces du mouvement social, la face politique, la face professionnelle ou syndicataire et, en particulier, la face coopérative. »

*
* *

Vraiment le spectacle est curieux et impressionnant!

On entend parler, comme d'un séduisant espoir, des États-Unis d'Europe, grande et sereine Confédération qui grouperait en un seul organisme paisible et fraternel les peuples de même race de cette partie du Monde, malgré la différence de leurs langages, de leurs traditions, de leurs mœurs.

Dans cet ensemble harmonieux ne s'anéantirait pas la belle variété du parterre des nations, cette mosaïque, cette émaillure, qui est une des beautés de la Terre. Chacun resterait soi tout en devenant un membre actif, généreux, précieux du corps entier.

Deux nations apparaissent présentement dans l'Occident en avant-coureurs de cet avenir séducteur : la Suisse et la Belgique.

Les fatalités historiques, non les volontés humaines, les ont ainsi formées.

Pour la Suisse, le nœud de montagnes qui en fait une sorte de citadelle escarpée y a, sans doute, beaucoup contribué.

Pour la Belgique, contrée sans ourlet de frontières, ouverte à tous les vents et à toutes les invasions, le cas est plus étonnant et par cela même plus décisif.

A travers deux mille ans d'histoire, nos provinces, tantôt plus largement, tantôt avec des mutilations (car ainsi qu'aux artichauts qu'on mange on nous a arraché nombre de feuilles) constituèrent toujours un bloc à part, remontant irrésistiblement à la surface malgré toutes les submersions.

Deux batailles, célèbres chez nous mais insuffisamment quand on considère l'influence qu'elles eurent sur nos destinées, ont symbolisé la force secrète qui nous a ainsi maintenus. Coup sur coup, à une quinzaine d'années de distance, Woeringen a marqué notre affranchissement de l'Allemagne, Courtrai et ses Éperons d'Or, notre affranchissement de la France. Ces deux événements devraient être honorés comme les plus significatifs de nos annales.

La Suisse, malgré ses quatre langues, française, allemande, italienne, romane et la persistance jalouse de ses populations à maintenir leur individualité, a une âme commune procédant d'intérêts communs, formée des sentiments spéciaux suscités par cette communauté. Ils sont tous Suisses et se vantent de l'être. Ils y tiennent obstinément.

La Belgique, malgré ses deux langues et ses deux populations, a aussi une âme commune se mouvant dans le cercle de leurs intérêts communs et n'abolissant pas les différences.

Je répète ce que j'ai nommé L'AME BELGE n'a pas d'autre signification.

Chez nous, l'ensemble a, peut-être, un plus noble aspect de dignité humaine. D'où vient que la Suisse est si pauvre en art, alors qu'en Belgique il abonde? L'industrie de l'Hôtellerie, poussé a des limites fabuleuses, élément d'importation pécunière sans statistique, presque inchiffrable, amenant un courant formidable d'influences cosmopolites, en général piteusement bourgeoises, serait-elle une nuisance?

Eh bien, cette Belgique, prodigieusement peuplée, remarquablement prospère, diverse en ses éléments, harmonieuse néanmoins en ce qu'on

pourrait nommer son mécanisme, son horlogerie totale, allant aux réformes équitables à pas comptés, n'offre-t-elle pas un avant-goût, un raccourci des futurs États-Unis d'Europe? Nos qualités nationales ne sont-elles pas celles qu'on souhaiterait à un tel ensemble?

*
* *

Un peuple qui n'a pas le sentiment de sa nationalité est pareil à une cloche sans battant, à une boussole dont l'aiguille ne serait pas aimantée.

Il ne sait ni d'où il vient, ni où il va, ni comment il doit se diriger.

Le remède, c'est l'étude de son histoire et l'observation attentive de sa situation. « Tout le reste est littérature. »

Je l'ai dit plus haut : une nation a sa vocation comme un individu.

Quand tous ceux qui la composent comprennent cette vocation et s'y attachent avec ferveur, cette nation a conscience d'elle-même et son énergie atteint le maximum.

Les Anglais en sont un exemple admirable et redoutable. Nul d'entre eux qui ne soit Anglais

avec frénésie. Et les voici devenus plus grands que les Romains !

Cela ne tue pas l'Humanitarisme, mais cela ne se laisse pas absorber et détruire par lui.

Henri Pirenne, notre compatriote (car en maintes choses, nous commençons à pouvoir citer les paroles de nos compatriotes et nous avons la justice de le faire) a écrit ce résumé de ses études sur notre Patrie si longtemps méconnue par nous-mêmes, méconnue encore par quelques arriérés, quelques infirmes — et quelques exotiques inconscients égarés parmi nous :

« Comme notre sol, formé des alluvions de fleuves venant de France et d'Allemagne, notre culture nationale est une sorte de syncrétisme où l'on retrouve, mêlés l'un à l'autre et modifiés l'un par l'autre, les génies de deux races. Sollicitée de toutes parts, elle a été largement accueillante. Elle est ouverte comme nos frontières, et l'on retrouve chez elle, à ses belles époques, le riche et harmonieux assemblage des meilleurs éléments de la civilisation franco-allemande. C'est dans cette admirable réceptivité, dans cette rare aptitude d'assimilation que réside l'Originalité de la Belgique ; c'est par quoi elle a rendu à l'Europe de signalés

services, et c'est à quoi elle doit d'avoir possédé sans sacrifier l'individualité des deux races dont elle est faite, UNE VIE NATIONALE COMMUNE à chacune d'elles. »

SIC SEMPER PRO LIBERTATE NOSTRA,
PRO PACE ET PRO FORTUNA !

Novembre 1906. EDMOND PICARD.

Bibliographie de la Psychologie des Peuples

NOTA. — Cette Bibliographie montre, par ses dates, combien est récente la Science nouvelle de la Psychologie des Peuples et avec quelle assiduité on s'en occupe désormais. — J'ai groupé les ouvrages par Généralités, — Races, — Nations.

BEAURIN-GRESSIER.

1896. — Des forces qui déterminent l'évolution du milieu social.

Revue int. de sociol.

LAZARUS et STEINTHAL.

1860. — Zeitschrift für Volkerpsychologie.

Berlin, Lazarus und Steinthal.

LETOURNEAU, Ch.

1890. — L'Évolution politique dans les diverses races humaines.

BABINGTON, W. Dalton.

1890. — Fallacies of races theories as applied to national characteristics.

London, New-York, Langmans Green et C°.

BIANCHI, Rom.

1900 — Gli elementi etnici e la civilta. La nazionalita et la razza.

Palerme, Marsala. Extr. Scienza Soc.

NACKE, Paul.

1904. — Zur Rassenpsychologie.

Leipzig, Arch-Kriminalanthr. 15.

HERTZ, Dr. Fried.

1904. — Les sources psychologiques des théories des races (trad. par le Dr S. Jankelevitch).

R. synth. hist., févr.

BORNHAK, Conrad.

1904. — Der Einfluss der Rasse auf die Staats bildung.

Berlin, Arch. Rassenbiol, 1, (254-265).

PILCZ, A.

1906. — Beitrag z. vergleichenden Rassenpsychologie.

Leipzig, Deuticke.

LETOURNEAU, Ch.

1901. — La psychologie ethnique.

Paris, Schleicher.

BRINTON, D.-G.

1902. — Basis of social relations, study in ethnic psychology. Ed. by L. Farrand.

London, Murray.

ROSSI, Pas.

1904. — Sociologia e psicologia collettiva.

Roma, C. Colombo.

BODEUX.

1896. — La psychologie des peuples.

Revue néo-scolastique. Louvain, Inst. supérieur de philosophie.

MATTEUZZI, Dr.

1901. — Les Facteurs de l'Évolution des peuples (trad. de l'italien par Mlle Gatti de Gamond).

Paris, Alcan.

NUNZIANTE, F.

1903. — Il carattere dei populi.

La Rassegna nazionale, nov.

DE TOURVILLE, H.

1905. — Histoire de la formation particulariste. L'origine des grands peuples actuels.

Paris, F. Didot.

WUNDT, W.

. — Ziele und Wege der Volkerpsychologie.

Philos. Stud., IV, p. 1 ss.

1905. — Volkerpsychologie, II. Bd. : Mythus und Religion.

Leipzig, Engelmann.

VACHER DE LAPOUGE.

1899. — L'Aryen, son rôle social.

Paris, Fontemoing.

SERGI, G.

1901. — The Mediterranean Race; Study of the Origin of European Peoples.

London, W. Scot.

FOUILLÉE

1902. — Esquisse psychologique des peuples européens. *Paris, Alcan.*

ROURE, Luc.

1903. — Esquisse psychologique des peuples européens. *Paris, Retaux, Etudes,* 20 *juillet.*

LEROY-BEAULIEU, Pierre.

1903. — La psychologie des peuples européens, d'après un livre récent.

Bulletin du Comité central du travail industriel, p. 469-475 et 496-502.

HOUZÉ, Dr Emile.

1906. — L'Aryen et l'Anthroposociologie.

Paris, Giard et Brière.

PICARD, Edmond.

1897. — L'Ame BELGE.

Paris, La Revue Encyclopédique Larousse, 24 juillet, pp. 595 et suiv.

1903. — La Patrie Belge, extrait de *Confiteor.*

Bruxelles, Guyot.

1904. — Le Sentiment de la Patrie, Syllabus de quatre Conférences à l'Ecole normale des Filles de Bruxelles.

Bruxelles, Veuve Larcier.

1905-1906. — Le Caractère national Belge. Articles parus dans *Le Peuple,* les 3 décembre 1905, 29 juillet, 28 août, 2 et 23 septembre, 7 et 14 octobre 1906. — Réunis et complétés dans le présent ESSAI.

Bruxelles, imprimerie du Peuple.

EEKHOUD, Georges.

1905. — L'Ame Belge.

Bruxelles, La Belgique Artistique et Littéraire, octobre 1905

SEGERS, Paul.

1907. — Notre Patriotisme et ses raisons.

Bruxelles, Schepens et Cie.

DE MORTILLET, Gabriel.

1897. — Formation de la Nation FRANÇAISE. — Anthropologie.

Paris, F. Alcan.

FOUILLÉE, A.

1898. — Psychologie du peuple français.

Paris, Alcan.

DEMOLINS, Edm.

1902. — Les Français d'aujourd'hui. Les types sociaux du Midi et du Centre.

Paris, Didot.

MUNRO, J.

1899. — The Story of the British race.

Londres, Library of Useful Stories, G. Newnes.

GORREN, Aline.

1900. — Anglo Saxons et Others.

New York, Charles Scribner's sons.

MURISIER.

1902. — La psychologie du peuple ANGLAIS et l'éthnologie politique.

Arch. de Psychol., 1, 3. *Genève.*

HEIDERICH, J.-H.

1904. — Die Entwicklung des englischen Nationalcharacters.

Politisch-anthropol. Revue, mai.

BARODUX, J.

1905 — Essai d'une psychologie de l'Angleterre contemporaine. Les crises belliqueuses.

Paris, Alcan.

SAROLÉA, Charles.

1897 — Le caractère anglais et le caractère français.

Bruxelles, P. Weissenbruch. (Extrait de la *Revue de Belgique.*)

COLAJANNY, N.

1905. — Races supérieures et races inférieures (Latins et Anglo-Saxons). Trad. de l'italien par J. Dubois.

Paris, Alcan.

AUERBACH.

1897. — Les races et les nationalités en AUTRICHE-HONGRIE.

Paris, F. Alcan.

SIKORSKY.

1898. — Quelques traits de la psychologie des SLAVES.

Revue philosophique de la France et de l'étranger.

WEINBERG, Richard.

1904. — Rassen und Herkunft des russischen Volkes. Entwurf einer anthropologischen Geschichte Osteuropas.

Eisenach, Polit-anthr. Rev.

LEFEVRE, André.

1903. — Germains et Slaves. Origines et croyances.
Paris, Schleicher.

BOUTMY, Em.

1902. — Eléments d'une psychologie politique du peuple AMÉRICAIN.
Paris, A. Colin.

PICARD. Edmond.

1892. — Synthèse de l'Antisémitisme.
Bruxelles, veuve F. Larcier.

1899. — L'Aryano-Sémitisme.
Bruxelles, Lacomblez.

MURET, Maur.

1901. — L'esprit JUIF. Essai de psychologie ethnique.
Paris, Perrin.

L'Idée du Droit en Belgique

Le Droit, autant que l'Art, la Religion, la Morale, la Langue, l'Industrie, est un des traits principaux de la physionomie d'une nation.

Le négliger quand on la décrit est une omission singulière. Autant faillirait-on en omettant les yeux, la bouche, le nez dans le dessin d'un visage. Quel étonnement j'éprouvai quand je constatai que le beau livre récent des frères Reclus sur la Chine exposait, dans les grandes lignes, le relief géographique, les cours d'eau, les mœurs, les dieux, les philosophies, tout, sauf le Droit !

Serait-ce un effet de la vieille, injuste, mauvaise réputation de chicane qui s'attache à cette grande, admirable, inévitable force sociale, sans

laquelle, dans l'état actuel des consciences humaines encore flottantes et mal assises, les peuples tomberaient instantanément dans l'anarchie tumultueuse des devoirs abandonnés à la seule fragile volonté de l'homme? Il semble encore loin, en effet, le temps où, pour tous, les règles de fraternité et de respect réciproques seront à ce point indurées dans les âmes que toute autorité contraignante et, au besoin, répressive apparaîtra superflue.

En attendant cet âge « d'anarchie » idéale, il nous faut encore le Droit, c'est-à-dire l'organisme ingénieux et puissant « des devoirs sujets à contrainte », à la contrainte spéciale de l'Etat créant la force publique qui émane de la nation et agit au nom de la nation pour prévenir et réprimer toute méconnaissance des obligations juridiques et imposer le retour à la situation normale, ou crue telle d'après les mœurs, l'époque et l'ensemble de la civilisation dans le domaine intellectuel et dans le domaine physique, ces deux volets de toute humanité.

Le Droit ! ORGANISME DES DEVOIRS SUJETS A CONTRAINTE. Province limitée dans la totalité des devoirs sociaux, laissant en dehors de lui les devoirs volontaires de la Morale, où les seuls

freins qui entrent en action sont la conscience, l'opinion publique ou l'intérêt personnel.

Avec quelle clarté, dès qu'on profère ces formules si simples, apparaît ce que le Droit enferme dans son cercle rigide !

Il est la dominante de l'Hygiène sociale. C'est une vision misérable de ne l'apercevoir que dans les procès et les palais de Justice où l'on soigne les droits estropiés et malades. Autant vaudrait juger de la santé publique par les hôpitaux !

Que fut-il chez nous, à travers les âges ? Qu'est-il présentement, à cette époque de renaissance de notre nationalité, si jeune depuis son retour à l'indépendance, si antique et si tenace quand on considère son passé ? Car, n'est-ce pas une merveille qu'elle ait toujours surnagé, malgré des submersions et des catastrophes sans nombre, justifiant, plus que toute autre, l'énergique divise : *Luctor et Emergo?* Elle a triomphalement lutté contre plus fort que les flots de la mer : contre les flots d'une des histoires les plus tragiquement mouvementées qui se soient déroulées sur la terre.

* * *

Pour déterminer avec la précision atteignable

en cette matière la psychologie juridique belge, une distinction préalable s'impose.

Celle entre le Droit proprement dit et la Justice, cette dernière comprise non pas comme organisation judiciaire des tribunaux en fonctions, sens banal et restreint, mais comme expression du JUSTE recevant la sanction et la force obligatoire des lois. Le Droit et le Juste s'opposent alors, ou plutôt se complètent, comme le contenant et le contenu, comme le vase et le liquide qu'il contient, comme la forme et le fond.

Le Droit, en effet, dans cette acception spéciale, est l'ensemble des règles de structure, de technique, toujours prêtes à recevoir et à soutenir les réformes que l'on croit en accord avec le Juste, d'après l'état auquel une agglomération humaine est parvenue. Il a une valeur d'outil et de maniement salutaire.

En Belgique, à l'heure actuelle, comme chez la plupart des nations de race européo-américaine ayant dans le cerveau le vieux et noble sang aryen, les habitudes de structure juridique sont, en général, celles de l'atavique Droit romain, qui en avait pénétré si profondément et si ingénieusement le secret mécanisme

que celui-ci s'est imposé à la postérité comme, dans le calcul, les règles de l'arithmétique.

Le caractère national belge, essentiellement pratique et mesuré dans son énergie et son opiniâtreté natives, y a introduit un correctif qu'il n'est pas difficile de dégager dans les œuvres de la Jurisprudence, et même dans celles, moins proches des nécessités de la vie, de la Doctrine. C'est une tendance au *Jus singulare* des Romains, à l'assouplissement de la syntaxe juridique rigoureuse, de façon à l'adapter aux convenances sociales, une tendance au Droit prétorien par opposition à la *Rigor juris*.

Certes, ces concessions, ces infractions à ce qu'on peut nommer la pureté du style, ne sont pas admises à la légère. Nos jurisconsultes veillent à ne les autoriser qu'après soigneux examen. Mais lorsqu'elles correspondent à un effet vraiment utile, ils savent en accepter le néologisme, comme, chez nous, on l'accepte dans le langage.

Aussi, après une période où, dans la solution des procès, la scolastique l'emportait, nous sommes arrivés à un régime judiciaire où l'équité parle haut. Peut-être sans qu'ils s'en doutent, peut-être consciemment pour quel-

ques-uns d'entre eux, nos magistrats se font indirectement législateurs, édifiant ce que j'ai nommé le *jus interpretatoribus constitutum*, en donnant aux mêmes textes une interprétation successivement en rapport avec nos inclinations et nos transformations nationales.

L'exemple judiciaire le plus fameux en est dans la Puissance paternelle, désormais conçue, non plus comme une prérogative en l'honneur des parents, mais comme une protection en faveur des enfants. L'exemple législatif le plus frappant se trouve dans la loi sur les accidents du travail, où la théorie du risque professionnel a culbuté ouvertement les vieilles règles sur la responsabilité et sur la preuve, en partageant dans tous les cas le dommage entre le patron et l'ouvrier.

*
* *

Où notre nationale essence juridique se révèle avec plus d'intensité et d'utilité pratique, c'est dans notre conception du Juste, autrement dit de la Justice, au sens philosophique du terme, dirais-je, si, en Belgique, il ne s'agissait pas d'un instinct presque général, dérivant d'habi-

tudes historiques, de formations à travers les siècles, de poussées propres à notre âme formée au contact des lieux, du climat, des gouvernements, des événements, de la densité constante de la population sur notre sol, densité rare, amenant une étroite convivance, de multiples facteurs dont, au surplus, la plus attentive analyse ne réussit jamais à découvrir l'intégralité.

Notre Législation est invariablement lente et circonspecte en ses nouveautés, transactionnelle en ses solutions. Elle semble avoir une antipathie insurmontable pour les conceptions théoriques, dites « rationnelles », qu'affectionnent notamment les cerveaux français. Elle se défie extrêmement des généralisations trop absolues et des transformations trop rapides. Elle semble avoir pris pour devise la recommandation célèbre de von Ihering sur l'horreur qu'il faut avoir pour « les élucubrations malsaines des jurisconsultes de cabinet », tirant tout de leurs cervelles et soumettant tout aux belles symétries inflexibles et décevantes de la Raison pure.

Cet esprit de temporisation, moins accentué en Wallonie, est néanmoins à l'état diffus dans

la nation entière, soumise, quoique bilingue, à une secrète unification qui semble une anticipation expérimentale sur les futurs Etats unis d'Europe et qui semble avoir pour cause principale l'accord géographique nécessaire entre l'industrie et le commerce, entre Charleroi, Mons, Liége d'un côté et Anvers de l'autre.

Ce n'est pas manque de vaillance et d'audace. Ce sentiment de temporisation a sa source, je crois, dans un besoin d'harmonie avec la Nature. Celle-ci n'agit jamais vite ni brusquement, si ce n'est quand elle accomplit des calamités. Elle procède avec une lenteur parfois irritante, recherche les voix obliques, semble se plaire à procéder par acomptes, fait toujours attendre, comme si, ayant l'éternité à sa disposition, elle se disait sans interruption : J'ai le temps!

Cette manie d'agir avec poids et mesure, de ne vouloir ni de l'imprévu, ni d'un brusque changement, ni d'un changement trop complet; de se montrer flegmatique en toute réforme, a souvent été nommée « le bon sens belge », expression un peu présomptueuse en tant qu'elle affirmerait une aptitude à ne pas se tromper, à agir toujours au mieux. Elle est si universelle, si ancrée dans notre mentalité, que non seulement l'évolution de notre histoire juridique ne

s'interrompt pas de la démontrer, mais que toute tentative de transformation trop radicale a presque invariablement avorté. Et que si quelqu'un s'avise de vouloir méconnaître cette méthode instinctive, il voit se tourner contre lui, même ses amis et ses partisans.

De là vient que, pour un parti politique, le mode le plus sûr, en Belgique, de conquérir de l'autorité et de rester au pouvoir, fut toujours d'être modéré en ses actes et ses réformes. Tout discrédit ou toute chute eut invariablement pour cause ou occasion quelque acte ou quelque tentative de tyrannie morale ou matérielle par lequel on prétendait forcer l'opinion à un trop brutal et trop prompt abandon de ses coutumières tranquilles allures.

Combien il est sage de respecter ces attitudes et de s'abstenir de les violenter! On a prétendu que gouverner c'est prévoir. J'ai dit, parfois, que gouverner c'est concilier. Je pourrais ajouter que gouverner c'est connaître le peuple qu'on gouverne pour mieux ménager son caractère, dans sa partie fondée sur la nature et dans sa partie acquise par l'histoire.

Un peuple suinte son Droit. Il l'émane comme une buée, comme la fleur son parfum. On ne doit pas lui en imposer un arbitrairement,

comme le croyaient puérilement possible Rousseau et ses disciples jacobins. On doit le chercher au tréfonds de son âme par un pieux dépliement et borner toute l'activité législative à le formuler clairement dans les lois.

Le Belge a toujours résisté à un autre procédé. C'est avec une opiniâtre frénésie qu'il a toujours exigé que le Droit qu'on lui proposait fût le sien, sorti de ses entrailles, respectueux d'une entente commune à toute la nation, dépouillé de cet esprit sectaire qui pousse injustement à vouloir que tous soient soumis aux idées despotiques de quelques-uns se croyant dérisoirement en possession de la vérité. De là provient la paix sociale qui, chez nous, depuis 1830, ne fut jamais gravement troublée. Nous avons un fond solide que n'ébranlent ni les excès de plume, ni les fureurs de paroles, ni les extravagances des idéologues.

Notre pays est calme, persévérant, laborieux, énergique et rangé. Son idéal est celui du *Bonus Paterfamilias* du Droit romain ; rien d'excessif dans le minimum et le maximum, une moyenne solide et claire ; ni mysticisme vide, ni matérialisme brutal et lourd ; pas la gentilhommerie raffinée, mais la bonhomie sérieuse, la patience, la sagesse législative, une

sorte d'habileté rusée. Ces qualités, ou plus exactement ces caractères, se retrouvent dans nos lois et dans notre vie. Tout ce qui en détourne provoque une résistance et nous cause une gêne.

Cela ne diminue pas notre action vitale, mais la concentre, la règle et la discipline. La projection en est plus forte, plus droite, plus ferme, plus sûre, avec un air de contentement et de sérénité. On pense, en voyant cette allure du phénomène, au dicton italien : *Chi va piano va sano; chi va sano va lontano.* On pense aussi à nos attelages de chevaux brabançons ou ardennais menés par de robustes et adroits cochers qui les contiennent en les dirigeant sans que rien dévie ou jaillisse inopportunément dans l'accomplissement pondéré et opiniâtre du travail assigné.

Thémis, en Belgique, ne se travestit pas en Marianne. Nous sommes des législateurs d'Evolution et non de Révolution.



Lorsqu'on creuse cette situation, on discerne assez vite qu'elle a pour principal moteur un vif sentiment d'indépendance, d'individualisme,

d'égalité. Celui-ci s'est révélé constamment dans notre passé. L'abondance de population qui s'est toujours manifestée sur le singulier coin de terre que nous occupons, malgré les intempéries notoires de notre climat — qu'on exagère apparemment par comparaison à d'autres, puisqu'elles n'ont pas empêché une constante et étonnante prédilection — a singulièrement favorisé cette aversion pour une législation appliquée théoriquement et par force. Nulle part, l'esprit communaliste ne s'est extériorisé avec plus d'intensité; nulle part ne s'est manifestée plus vive la résistance au pouvoir tentant de changer les mœurs et les coutumes pour obéir à des suggestions systématiques. Le Téméraire, Philippe II, Joseph II, Guillaume de Hollande en firent la terrible expérience.

Nous aimons à être nous-mêmes et ceci implique le besoin de rester longtemps juridiquement ce que nous sommes, de ne nous modifier qu'avec prudence et à bon escient.

Nous avons donc la répugnance des novateurs dogmatiques et des réformateurs d'un bloc. Nous préférons travailler législativement *à la pièce*. Et c'est pourquoi notre droit apparaît comme un édifice que nous ne jetons pas périodiquement par terre, mais que nous remanions

partiellement, suivant l'occasion et l'opportunité, comme nous fîmes souvent de nos vieilles églises, dont une des plus pittoresques beautés est la superposition des styles, alluvionnant dans un enchevêtrement qui choque les puristes, de successives conceptions architecturales.

*
* *

J'ai, jadis, nommé « Juricité » l'ensemble des rouages juridiques se mouvant dans les races ou dans les peuples pour la réalisation du Droit, en un seul mécanisme original où chaque partie agit pour le tout et le tout pour chacune des parties. D'ordinaire, nous voyons trop le Droit sous l'aspect de ses petites anecdotes particulières, comme si nous jugions la végétation spéciale à une contrée dans chaque plante prise isolément.

Il faut le contempler dans le phénomène total et grandiose dont il donne l'émouvant spectacle.

C'est alors que les généralités dont je viens de tenter l'esquisse apparaissent, répandant en nous une calme sûreté de vues qui contraste avec l'agitation fourmillante des détails et qui est vraiment NATIONALE!

8

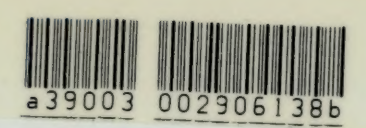


Toute chose se présente sous le triple aspect de ce qu'elle est en soi, de son origine, de sa destination. C'est son Ontologie, son Ætiologie, sa Téléologie ; en d'autres termes, son essence, sa cause, sa fin. S'il s'agit du Droit, de notre Droit ou d'un autre, notre esprit va irrésistiblement aux questions, souvent mystérieuses, qui surgissent à la vision de ce triptyque et qui toutes, dans notre langage, si imparfait quand il s'agit des problèmes obscurs, reçoivent cette vague étiquette : l'Idée du Droit.

Je viens d'effleurer ces trois faces pour notre activité juridique, indiquant des directions plutôt qu'épuisant un objet pour lequel les pages ci-dessus sont trop peu nombreuses.

Elles suffiront toutefois, peut-être, pour marquer d'un trait saillant l'accent caractéristique sans lequel le portrait de la Patrie eût manqué de ressemblance et inciter à approfondir davantage cet attachant problème. C'est une contribution à cette science récente « La Psychologie des Peuples » dans laquelle le nôtre, si spécial, si actif, si jeune en sa forme politique la plus récente, mérite, assurément, un chapitre du plus curieux intérêt.

TABLE


CE

a39003 002906138b